

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 23 septembre 2009

### **OBJET**

#### **de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**RUE CHARLES  
GOUNOD – CESSION  
GRATUITE D'UNE  
BANDE DE TERRAIN  
APPARTENANT A  
LA SCI GOUNOD**

#### Date de convocation du Conseil Municipal

17 septembre 2009

Date d'affichage : 17 septembre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

#### Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mmes PESSEL, PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M. DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

#### Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. GIRALDON  
M. BURBAN à M. PARMENTIER  
M. LE BARON à Mme RAMEL-FLAGEUL  
Mme LE DOARE à M. LE ROCH  
Mme GUEGUAN à M. PERESSE

# **RUE CHARLES GOUNOD – CESSION GRATUITE D'UNE BANDE DE TERRAIN APPARTENANT A LA SCI GOUNOD**

## **Rapport de Alain LE MAPIHAN**

Par arrêté du 16 juillet 2007, la SCI GOUNOD s'est vue délivrer l'autorisation d'édifier 5 maisons rue Charles Gounod sur la parcelle cadastrée section AW n°132.

En vue de l'élargissement de la rue, cet arrêté prévoit la cession gratuite à la commune d'une bande de terrain de 4m de large le long de la voie, représentant une superficie d'environ 190 m<sup>2</sup>.

### **Nous vous proposons :**

- D'approuver la cession à titre gratuit d'une bande de terrain appartenant à la SCI GOUNOD le long de la rue Charles Gounod, les frais étant pris en charge par la Ville,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et tous les documents s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 24 septembre 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**